



# Programme des Nations Unies pour l'environnement



Distr.  
RESTREINTE

UNEP/BUR/20  
17 janvier 1984

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la Protection de la mer  
Méditerranée contre la pollution

Belgrade, 12-13 janvier 1984

## COMPTE - RENDU

1. Le Bureau s'est réuni les 12 et 13 janvier 1984 ainsi qu'il avait décidé lors de sa précédente réunion (document UNEP/BUR/19, paragraphe 17). A l'invitation du Président, la réunion s'est tenue à Belgrade. La réunion a été présidée par Son Excellence M. Zivorad Kovacevic (Yougoslavie). S.E. M. Mamdouh Abdel Razek (Egypte), M. Joaquin Ros (Espagne) vice-présidents, et Madame Hédia Baccar (Tunisie) Rapporteur étaient également présents.

Le secrétariat était représenté à cette réunion par le Coordonnateur M. A. Manos. La réunion a été ouverte à 10 heures le 12 janvier 1984 et s'est terminée le 13 janvier 1984.

### I. Rapport du Coordonnateur sur les activités entre novembre 1983 et janvier 1984.

2. M. Manos a présenté un rapport écrit et oral des activités entreprises depuis la dernière réunion du Bureau.

3. Le Bureau a pris note du rapport du Coordonnateur, dont le texte est joint en annexe.

4. Le Bureau a procédé ensuite à un examen des différentes activités. Il a souligné l'importance que revêt la réunion des structures focales nationales pour le Plan Bleu prévue pour les 24-27 janvier 1984 à Sophia Antipolis. La réunion devra examiner les conclusions de la première phase et définir le travail et les modalités de la deuxième phase qui répondent aux souhaits des Parties contractantes. La nécessité d'assurer une coopération claire avec le Programme d'actions prioritaires et la participation active d'institutions nationales au travail de la deuxième phase a été souligné pendant la discussion.

5. Le Président a informé le Bureau que le nouveau directeur du Centre PAP à Split serait nommé prochainement. L'approbation du projet unifié PAP devrait permettre aux activités de démarrer bientôt. Le Bureau a été informé du fait que certaines Institutions spécialisées avaient émis des réserves quant au nouveau format du projet, mais il a renouvelé son invitation aux institutions internationales de coopérer avec le Centre PAP et l'Unité de coordination. Toute coopération recevra la plus ample publicité, soit par des révisions du document de projet, soit dans les publications et rapports qui en résulteraient.

6. Le Bureau a été informé de l'action entreprise par l'Organisation Maritime Internationale pour le recrutement, en consultation avec le PNUE, du nouveau directeur du Centre Régional de Malte.
7. M. Ros a informé le secrétariat que l'Espagne était prête à accueillir le séminaire régional sur les stations de déballastage en Méditerranée. Une offre écrite serait envoyée au secrétariat, qui en informerait l'OMI.
8. Le Président a informé le Bureau que la Yougoslavie a complété les procédures nécessaires pour le versement de sa contribution de 1983 au Fonds d'affectation spéciale; que le Parlement de la Croatie avait voté un budget pour les activités Med Pol de cette république; et que l'Association Internationale pour la recherche et le contrôle de la pollution de l'eau tiendrait en octobre 1985 à Split une conférence régionale sur la pollution de la mer Méditerranée en collaboration avec l'OMS et le PNUE. Le Bureau a pris note avec satisfaction de ces développements positifs.
9. Le Bureau a entendu une brève présentation du Professeur Miloradov, membre du Comité organisateur de la Conférence. Vu les liens certains entre cette conférence et les objectifs du Protocole tellurique et le PAP, le Coordonnateur envisage d'appuyer la Conférence, de se faire représenter au Comité organisateur et de faciliter la participation d'un certain nombre de participants de Pays méditerranéens.
10. Le Bureau a été informé de la note adressée par le Gouvernement d'Israël au Gouvernement de l'Espagne ainsi que d'une communication adressée au secrétariat, relative à la réserve faite par la Tunisie dans sa ratification du Protocole sur les Aires spécialement protégées. Le Coordonnateur en avait notifié les membres du Bureau et avait sollicité l'opinion du PNUE quant aux aspects juridiques de la question. Il a été observé qu'il n'y avait aucune connexion formelle entre le Protocole et le Centre, que le Centre ayant un caractère national et chargé d'un programme régional, avait été approuvé à Cannes et que la réunion de Dubrovnik avait voté une contribution financière au Centre. Ces décisions pouvaient être modifiées uniquement par les Parties contractantes.
11. Le Bureau a pris note de l'état des contributions. A la fin de 1983 les contributions non versées s'élevaient à 1,059,000 dollars E.U., contre une estimation de 700.000 dollars.
12. Le Coordonnateur a informé le Bureau que le versement de la contribution de la Grèce au Fonds d'affectation spéciale et sa contribution de Pays hôte, pour 1983, venait d'être autorisé et serait effectué dans le courant de janvier 1984. Le Bureau en a pris note avec satisfaction. Toutefois, le Bureau s'est inquiété du retard dans la ratification de l'Accord de siège, signé par la Grèce en février 1982, et a exprimé le vœu que la procédure nécessaire à sa ratification puisse être complétée prochainement, et en tout cas avant la Réunion extraordinaire d'avril 1984 à Athènes.
13. Le Bureau a pris note avec satisfaction de l'avancement de M. Manos au grade D-2.

II. Préparations pour la Réunion extraordinaire des Parties contractantes (Athènes, 10-13 avril 1984).

14. M. Manos a informé le Bureau sur l'état de préparation de la Réunion extraordinaire. Conformément à la Règle 10 du Règlement intérieur l'ordre du jour de la réunion proposé par le secrétariat a été présenté au Bureau. Ayant examiné et modifié légèrement l'ordre du jour proposé, le Bureau a donné son approbation. L'ordre du jour sera joint aux lettres d'invitation à la réunion que le Directeur exécutif se propose d'envoyer aux Parties contractantes le 16 janvier 1984.

15. Quant aux propositions budgétaires à soumettre à la Réunion extraordinaire, le Bureau a été d'avis que les propositions du secrétariat devraient être maintenues dans l'enveloppe budgétaire déjà approuvée. Cela contribuerait à maintenir les débats sur les aspects de politique et de fonds, en évitant que des aspects financiers mineurs ne monopolisent les débats.

16. Le Président a informé le Bureau qu'après la réunion il partirait en visite officielle au Kenya et en Ouganda. A Nairobi il rencontrerait le Dr. Tolba. Le Bureau s'est réjoui du rôle actif du Président et a souhaité qu'il puisse prendre des contacts similaires avec des personnalités de haut niveau des Gouvernements des Pays méditerranéens, ce qui se traduira par une meilleure connaissance et un meilleur appui au programme. Lors de son entretien avec le Directeur exécutif, le Président devrait également soulever la question des délais dans l'approbation de certains projets du PAM et celle des frais de gestion.

III. Date et lieu de la prochaine réunion.

17. Le Bureau a décidé de se réunir à Athènes le 9 avril 1984 en vue de la préparation de la Réunion extraordinaire qui s'ouvre le 10 avril.

Rapport d'activités couvrant la période  
novembre-décembre 1983

Introduction

Le présent rapport est soumis au Bureau comme document de travail (en anglais seulement) afin de faciliter son examen des activités depuis sa dernière réunion. Il complète le rapport couvrant la période janvier-octobre 1983 contenu dans le document UNEP/BUR/19, Annexe I.

1. Planification intégrée et gestion de l'environnement du bassin méditerranéen.

1.1. Le Plan Bleu (ME/0503-80-01).

- Le Coordonnateur du Plan Bleu a révisé le Rapport de synthèse de la première phase et les propositions pour la deuxième phase. La documentation a été distribuée aux Points focaux nationaux en vue de leur prochaine réunion (Sophia Antipolis, 24-27 janvier 1984). La liste des documents est sortie sous la cote UNEP/WG/100/INF.1.

1.2. Programme d'actions prioritaires (ME/0503-82-01; 83-05; 83-06).

- Le projet unifié qui regroupe toutes les activités PAP a été approuvé par le Fonds du PNUE.

1.3. Centre de lutte contre les hydrocarbures (ME/0503-76-06).

- L'Organisation Maritime Internationale a été informée des décisions du Bureau (document UNEP/BUR/19, paragraphe 4).

1.4. Rien à signaler concernant le Séminaire sur les stations de déballastage en Méditerranée.

1.5. Le représentant d'Israël a envoyé au secrétariat une note au sujet de la réserve de la Tunisie dans la ratification du Protocole relatif aux aires spécialement protégées en Méditerranée. La note a été transmise au Siège du PNUE pour avis juridique ainsi qu'aux membres du Bureau.

Le Fonds du PNUE a décidé d'adopter une nouvelle procédure simplifiée pour l'approbation des projets financés par le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée. Ces projets recevront une approbation de principe dans leur totalité, même lorsque les ressources disponibles en couvrent seulement une partie. Des ressources supplémentaires seront approuvées dès qu'elles seront disponibles, pour des éléments de projet identifiés par l'Unité de coordination. Le Projet de support au Centre pour les aires spécialement protégées a été remis à l'Unité pour être soumis dans ce nouveau format.

1.6. Les préparations pour la réunion sur la coopération qui se tiendra à Bruxelles ont été retardées. Une seule Partie contractante a rempli le questionnaire dans le délai du 15 novembre 1983. Aucune autre réponse n'a été reçue à la date du 15 décembre. En accord avec la CEE les dates proposées pour la réunion ont été repoussées au troisième trimestre 1984. Le Bureau pourrait souligner dans son rapport l'importance de cette réunion.

1.7. Cours de formation à Urbino. Complété.

1.8. Bourses de recherche pour le MED POL en Italie. Complété.

2. Programme coordonnée de surveillance continue et de recherche en Méditerranée.

2.1. MED POL Phase II (ME/0503-81-01).

- Des accords nationaux pour la surveillance continue ont été signés avec Chypre, Israël et la Yougoslavie et l'appui financier prévu a été accordé.
- Les accords nationaux ont été examinés et approuvés pour le Liban, Malte et la Turquie.
- Les accords nationaux de la France et de l'Espagne ont été également reçus.
- Des lettres ont été adressées en septembre 1983, aux coordonnateurs nationaux pour le MED POL en Italie, Yougoslavie, Grèce et Turquie. Le secrétariat s'est déclaré prêt à les assister pour parvenir à un accord sur la surveillance des zones de référence en haute mer dans l'Adriatique et la mer Egée, respectivement. L'Italie a répondu au secrétariat que la question serait examinée par la Commission mixte pour l'Adriatique et que l'accord serait communiqué au secrétariat. La Grèce n'a pas encore répondu.
- Le Groupe de travail sur les questions scientifiques et techniques s'est réuni à Athènes du 21 au 25 novembre 1983. Son rapport a été distribué en anglais et en français sous la cote UNEP/WG.92/12 aux participants et à toutes les Parties contractantes.
- Le Groupe de travail a adopté à l'unanimité des recommandations à l'intention des Parties contractantes relatives à :
  - i) activités de surveillance continue en 1984-85 et leurs incidences financières;
  - ii) activités de recherche en 1984-85 et leurs incidences financières;
  - iii) mise en oeuvre du protocole sur les immersions;
  - iv) programme proposé sur les méduses en Méditerranée.
  - v) préparations pour la mise en oeuvre du protocole sur la pollution d'origine tellurique.
- Le Groupe de travail a demandé aux Coordonnateurs nationaux pour le MED POL de faire parvenir au secrétariat leurs commentaires et suggestions sur les documents ci-dessous préparés par le secrétariat:
  - i) Etat actuel de la pollution de la mer Méditerranée par le mercure et mesures de contrôle proposées (UNEP/WG.91/5);
  - ii) Etat actuel de la pollution microbienne de la mer Méditerranée et mesures de contrôle proposées (UNEP/WG/91/6);
  - iii) Rapport sur la mise en oeuvre du Protocole sur la coopération en matière de lutte contre la pollution de la Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique (UNEP/WG.91/7 et Add.1).

- La XVIème session du Comité consultatif inter-Agences (IAAC) s'est tenue à Athènes du 21 au 25 novembre 1983 en même temps que la réunion du Groupe de travail. L'OMS, la FAO, la COI/UNESCO, l'OMM et la AIEA étaient représentées à cette session.
- L'OMS et le PNUE ont organisé à Barcelone du 7 au 11 novembre 1983 un exercice d'inter-étalonnage et réunion consultative sur les méthodes microbiologiques de surveillance des eaux côtières. Ont pris part à la réunion 28 participants provenant de l'Espagne (22), de l'Algérie, de la France, de Monaco, de la Tunisie, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, ces deux derniers financées par le Centre des Mers régionales (RS/PAC). Le rapport est en cours de préparation.
- Le Groupe d'experts sur l'échange de polluants entre l'atmosphère et la mer du GESAMP a tenu sa sixième session au siège de l'Unité du 28 novembre au 2 décembre 1983. Le Groupe a esquissé un projet pilote sur le transport des polluants à travers l'atmosphère jusqu'à la mer Méditerranée, prévu pour le MED POL Phase II en 1985.
- Les rapports scientifiques individuels de la Phase I de Med Pol ont été distribués sous forme de projet à la réunion du Groupe de travail. Les textes ont été remis à leurs auteurs pour corrections définitives. Leur publication est prévue pour la fin mars 1984.
- Les actes des Sixièmes Journées d'études CIESM/COI/PNUE sur la pollution de la Méditerranée ont été préparés sous forme de projet. Les textes ont été envoyés aux auteurs pour corrections définitives. Leur publication est prévue en mars 1984.
- Les actes des Journées d'études sur les proliférations anormales de méduses en Méditerranée, tenues à Athènes du 31 octobre au 4 novembre 1983, sont en cours de préparation. Leur publication est prévue en mars 1984.
- Le rapport de la réunion consultative OMS/PNUE sur les méthodes de surveillance de certains polluants dans les eaux usées et dans les eaux de baignade, tenues à Rome du 24 au 26 novembre 1983, a été publié par l'OMS en anglais et en français sous la cote ICP/RCE 211(2). Il a été distribué aux participants ainsi qu'à des nombreuses institutions méditerranéennes.

### 3. Convention de Barcelone et protocoles y relatifs.

- 3.1. Rien à signaler. Une liste à jour des ratifications sera distribuée.
- 3.2. Les Gouvernements de la Grèce et de l'Italie ont ratifié l'Accord helléno-italien relatif à la protection de l'environnement marin de la mer Ionienne et de ses zones côtières. Les instruments de ratification ont été échangés le 3 février 1983. La Commission mixte italo-grécque devrait tenir bientôt sa première réunion.

### 4. Incidences institutionnelles et financières.

- 4.1. Le secrétariat a préparé l'ordre du jour, l'ordre du jour annoté et la liste des documents pour la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Athènes, 10-13 avril 1984) pour l'approbation du Bureau.

Les contributions impayées au 15 décembre 1983 s'élevaient à 558,822 dollars sur un total de 2,789,827 (dont 343,817 représentent des arriérés dûs pour 1982 et 2,446,010 représentent les contributions pour 1983 après déduction des versements anticipés en 1982). L'état des contributions au 30 novembre 1983 sera distribué. Des lettres de sollicitation ont été envoyées en date du 9 décembre 1983 aux Gouvernements de l'Algérie, de la Grèce, d'Israël, de l'Italie, du Liban, de la Jamahiriya Arabe Libyenne, du Maroc, de la République Arabe Syrienne, de la Turquie et de la Yougoslavie.

#### 4.2. Rapports avec le Pays hôte, la Grèce.

- La ratification de l'Accord de siège et le versement de la contribution de l'équivalent de 450,000 dollars en drachmes au titre de contribution de pays hôte pour 1983 n'ont pas été complétés. Entre mars et décembre 1983 le secrétariat a changé en drachmes un total de 323,931.43 dollars.

#### 4.3. L'Unité de coordination.

- Le Directeur exécutif, avec l'accord du Secrétaire-Général, a avancé le Coordonnateur au grade D-2, comme approuvé par les Parties contractantes et par le Bureau.
- Mme M. Harper, secrétaire internationale (OMS) ayant complété sa mission auprès de l'Unité de coordination est rentrée à Copenhague (OMS/EURO). A sa place Mme O. Kavouras (Grèce) a été recrutée localement à faire date du 1er décembre 1983.
- Le contrat de Mlle C. O'Reilly a été prolongé en attendant une clarification du siège sur les modalités qui s'appliquent au statut de service mobile.

#### 4.4. Participation aux réunions et missions officielles.

##### A. Manos

- A inauguré et assisté à la réunion du Groupe de travail sur la coopération scientifique et technique (Athènes, 21-25 novembre 1983).
- A assisté à la réunion sur "La mer et le territoire" (Agrigento, 9-10 décembre 1983).
- A pris part au siège du PNUE à un examen du programme sur les océans et a assisté à une réunion du Comité de coordination du programme (Nairobi, 12-16 décembre 1983).

##### A. Cruzado

- A visité l'Algérie du 18 au 20 novembre et du 28 au 30 novembre 1983 comme chef d'une mission de quatre experts organisée par le PNUE à la demande du Gouvernement algérien pour le conseiller sur l'état de pollution et sur un réseau de surveillance continue.
- A assisté à la Conférence internationale Musselwatch II à Honolulu, EE.UU. du 7 au 11 novembre 1983. Un programme global de surveillance continue a été esquissé dans lequel le PNUE est invité à jouer un rôle important.
- A été le secrétaire de la deuxième réunion du Groupe de travail sur la coopération scientifique et technique (Athènes, 21-25 novembre 1983).

I.J. Saliba

- A assisté au Séminaire sur la protection des eaux souterraines (Athènes, 10-14 octobre 1983).
- A visité Copenhague pour un examen du Plan d'action pour la Méditerranée et pour consultations avec les spécialistes de l'OMS/EURO sur le MED POL (18-21 octobre 1983).
- A assisté à la 10ème session du Comité scientifique et technologique de la Commission d'Oslo (Marienhamn, Finlande, 24-28 octobre 1983).
- A assisté à l'exercice d'interétalonnage des méthodes microbiologiques de surveillance continue des eaux côtières (Barcelone, 7-11 novembre 1983).

G.P. Gabrielides

- A assisté à la Conférence internationale sur les risques environnementaux des produits agro-chimiques dans les pays en voie de développement (Alexandrie, 7-12 novembre 1983) et a examiné avec les chercheurs de l'Université d'Alexandrie les activités Med Pol.

F.S. Civili

- A assisté à l'exercice d'inter-étalonnage des méthodes microbiologiques à Barcelone, 7-11 novembre 1983.
- A assisté à la deuxième réunion du Groupe de travail scientifique et technique (Athènes, 21-25 novembre 1983).

## 4.5. Information.

- Les publications du PAM ont figuré dans l'exposition des publications de l'ONU organisée par le Centre d'information de l'ONU en collaboration avec la Municipalité d'Athènes en novembre 1983.
- Le magazine TIME du 21 novembre 1983 a publié un article sur le programme méditerranéen qui était présenté en des termes très positifs.
- Des cartes de voeux de fin d'année ont été adressées aux responsables et aux scientifiques qui participent au Plan d'action. Le dessin pour la carte a été offert par un artiste grec, Mr. Aristotle Solounias.